



Réf: Dossier N°: 000281

## Avis de constitution

## SOCIETE « KAMARA TRANSPORT LEVAGE SARL » en abrégé « KTL »

Siège social: ABIDJAN- KOUMASSI- SICOGI lot 3018, section KM parcelle 527 10 bp 2368 abidjan 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/03/2021, et enregistrés au CEPICI le 29/03/ 2021, il a été constitué une SARL aux

Dénomination sociale: « KAMARA TRANSPORT LEVAGE SARL» en

Objet: REMORQUAGE; TRANSPORT DE MARCHANDISES; IMPORT-EXPORT; TOUS TRAVAUX BATIMENT; COMMERCE GENERAL; PRESTATIONS DIVERSES. ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL: L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES,

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN- KOUMASSI- SICOGI lot 3018, section KM parcelle 527 10 bp 2368 abidjan 10

**GÉRANT: KAMARA MASSERE** 

RCCM: n°Cl-ABJ-03-2021-B13-01455 du 08/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°09960/GTCA/RC/2021 du 08/06/2021

